



AMITIE

DECEMBRE 2022
N°161

REVUE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET DES AMIS DU GROUPE ESSO ET EXXONMOBIL CHEMICAL
ARESSO EST MEMBRE DE LA FNAR, L'UNE DES COMPOSANTES DE LA CFR



Souvenir
Esso Panorama :
décembre 1972



Loudino 84



LA VIE de l'Association

AG le vendredi 9 décembre 2022 à Paris

salle du Petit Gymnase, Théâtre du Gymnase

Cocktail dînatoire au café Delaville

Représentation théâtrale :

Le Montespan au Théâtre du Gymnase Marie Bell

Au cours de notre Assemblée Générale, nous célébrerons les 202 ans du Théâtre du Gymnase qui avait vocation à servir de lieu d'étude et d'apprentissage aux élèves du conservatoire. Puis rapidement, les plus grands dramaturges du XIX^e siècle : Honoré de Balzac, Emile Augier, George Sand, Victorien Sardou, Octave Feuillet, Dumas père et fils, y furent représentés. Au XX^e siècle, de nombreuses pièces de Marcel Pagnol, Jean Cocteau, Sacha Guitry, Félicien Marceau, Jean Genet... y tinrent le haut de l'affiche.

Ce lieu, conçu par les architectes Rougevin et de Guerchy, fut classé monument historique en 1994. La fameuse tragédienne Marie Bell en assura la direction en 1962 ; elle y interpréta notamment « une Phèdre » de façon magistrale et dirigea le théâtre jusqu'à son décès en 1985.

A l'issue de notre AG, le café Delaville, situé sur le boulevard de Bonne-Nouvelle, à deux pas du théâtre, nous accueillera en salle Marguery où un cocktail dînatoire nous sera servi.

En 1860, le chef cuisinier Jean-Nicolas Marguery, après avoir débuté comme plongeur puis cuisinier au restaurant Champeaux, place de la Bourse, crée sa propre maison « La sole Marguery » du nom d'une de ses recettes, une sole au vin blanc. Ce lieu devient vite un lieu emblématique du Paris mondain, une place incontournable où se mêlaient artistes, politi-

ques et femmes mondaines. A l'étage, une salle de bal promettait des rencontres plus passionnelles et le charme des lieux évolua pour donner progressivement naissance à la deuxième vie de l'établissement, devenu dans la période d'après-guerre l'une des « maisons de plaisir » les plus connues de la capitale.

En 1945 une héroïne des deux guerres, Marthe Richard, au destin hors du commun (prostituée, aviatrice, espionne, résistante puis femme politique), élue conseillère de Paris, dépose un projet de fermeture des maisons closes ; ce projet est voté en décembre de la même année et les maisons closes du département de la Seine sont toutes fermées. Marthe Richard lance alors une campagne de presse pour le vote d'une loi généralisant cette mesure. En novembre 1946, la loi est votée à la Chambre des députés. Notre établissement redevient café...

Je vous conterai le destin de cette femme aux mille facettes, de celle qui fut surnommée la « Veuve qui clôt » en référence au nom de la maison de Champagne... clin d'œil à notre défunte AG qui devait se tenir à Reims...

[Suite page 4](#)



La Salle Marguery
au Café Delaville





En octobre 2021, c'est à bord du *Tivano* que nous embarquons pour y tenir notre Assemblée Générale et voguer sur la Seine pour un dîner croisière à la découverte de Paris, ville lumière et de ses monuments qui se reflétaient dans ses eaux.

Cette année, notre Assemblée Générale se tiendra le 9 décembre au Théâtre du Petit Gymnase sur les Grands Boulevards et sera suivie d'un cocktail dînatoire au café Delaville. Nous nous retrouverons ensuite au théâtre pour

assister à la représentation du « Montespain ». J'espère que beaucoup d'entre vous serez des nôtres, gommant ainsi nos rendez-vous manqués de Reims...

Une année se termine, une année toute teintée de grisaille, marquée par la guerre en Europe dont on ne perçoit malheureusement pas encore l'issue, une pandémie devenue endémique qui nous appelle toujours à une vigilance certaine avec une arme efficace : les rappels vaccinaux à l'instar de la prévention que l'on connaît vis-à-vis de la grippe saisonnière dans un contexte économique et social difficile.

Cet environnement n'a pas empêché nos régions de revivre. Un grand merci aux délégués régionaux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour organiser sorties, rencontres et repas, le plus souvent avec nos amis de 3AM.

Nous continuons de travailler au rapprochement de nos deux associations et le point sur l'avancement de ces travaux a été présenté au Comité directeur le 29 novembre.

Le recrutement de nouveaux adhérents chez les jeunes retraités reste l'une de nos préoccupations majeures ainsi que l'appétence des plus jeunes pour les activités que nous proposons. Nous continuons à travailler sur le sujet.

Dans le même ordre d'idée, en tant qu'administrateur de la FNAR, je participerai fin novembre à la journée des présidents, journée au cours de laquelle ce thème du recrutement fera l'objet d'un des ateliers, tant ce problème est commun à la plupart des associations. Nous reviendrons sur le contenu de cette journée qui s'intéressera également aux besoins et attentes des associations membres de la FNAR.

En ce temps de l'Avent, période chargée d'une grande espérance, souhaitons à tous paix, joie et sérénité en famille, entre amis et pensons à tous ceux qui restent isolés et qui souffrent : un mot, un coup de téléphone...

Je vous souhaite un joyeux Noël et une nouvelle année qui vous apporte toute satisfaction.

A bientôt,

Patrick CONSTANT

Edito



Sommaire

La vie de l'Association ...	2-4
La vie des régions	5-16
Actualité retraités	17-18
Revue de presse	18-19
Voyages	20-21
Il était une fois... ..	22-23
Carnet	23
Calendrier	24



Le mot du Président 3AM

Les visites culturelles/industrielles 3AM-Aresso sont de plus en plus fréquentes.

L'an prochain, plusieurs autres seront organisées.

En attendant de faire plus ample connaissance, je vous souhaite une bonne fin d'année. 2023 et 2024 seront, à tout point de vue, des années importantes pour nos associations.

Dominique FIEUX

Suite de "La vie de l'Association"

A 21 heures, retour au Théâtre du Gymnase pour assister à la représentation théâtrale *Le Montespan*.

Une triste actualité nous a précédés, le décès de Jean Teulé, le 18 octobre 2022. Compagnon de Miou-Miou depuis 1998, il débute sa carrière comme dessinateur et journaliste à « l'Echo des Savanes » puis se consacre essentiellement à l'écriture en publiant de nombreux romans dont « Le Montespan » en 2008 qui est couronné de succès et reçoit le grand prix du roman historique.

L'humour caustique parfois cru et la plume enjouée de l'auteur sont un régal pour le lecteur de cette biographie romancée de « l'époux séparé quoique inséparable », du roi des cocus qui osa défier le pouvoir royal...

En 1663, Louis-Henri de Pardailan, marquis de Montespan, désargenté, épouse Françoise Athénaïs de Rochechouart. Issue de la haute noblesse, elle a ses entrées à la cour du roi Louis XIV. Madame de Sévigné disait d'Athénaïs : « À la plus surprenante beauté, elle joignait l'esprit le plus vif, le mieux cultivé... ».

Sans argent, notre marquis parcourt les champs de bataille à la quête de gloire et de fortune. Laissée seule, Athénaïs fréquente les salons mondains de la capitale où rapidement elle se voit proposer le poste de dame d'honneur à la cour. Elle s'y lie d'amitié avec Louise de La Vallière, alors favorite de Louis XIV et, en 1667, devient la favorite du Roi-Soleil. Quand son

époux revient blessé des combats, onze mois après son départ, Athénaïs est enceinte du roi.

Refusant tout privilège, notre marquis n'a de cesse de braver l'autorité royale et d'exiger du roi qu'il lui rende sa femme. Suite à son infortune conjugale, Montespan fait repeindre son carrosse en noir et orner le toit du véhicule de grandes ramures de cerf. Bravades et anecdotes se multiplient. Je vous invite

à les découvrir en vous plongeant dans la lecture de ce croustillant roman ou mieux encore en savourant la représentation théâtrale.

Notre facétieux et profondément amoureux marquis finira exilé sur ses terres jusqu'à sa mort. Souvenons-nous qu'il fut l'un des premiers à oser contester ouvertement la légitimité de la monarchie absolue de droit divin, incarnant ainsi un certain esprit révolutionnaire qui, un siècle plus tard, renversera la monarchie.

Molière s'est très certainement inspiré de ces événements pour écrire en 1668 sa pièce satirique *Amphitryon*, à lire ou à relire. Jupiter ayant couché

avec la femme d'*Amphitryon* « *Le grand Dieu Jupiter nous fait beaucoup d'honneur... et que chacun chez soi doucement se retire. Sur telles affaires, toujours le meilleur est de ne rien dire* ».

Nous reviendrons sur le déroulement de notre Assemblée Générale dans le prochain numéro de notre revue ■



Pierre Groul nous a quittés le 30 septembre 2022 à l'âge de 89 ans.

Pierre avait fait une partie de sa carrière à la Direction Générale des Ventes.

Pendant longtemps nous avons eu le plaisir de le retrouver avec son humour légendaire les jeudis de permanence de l'Aresso.

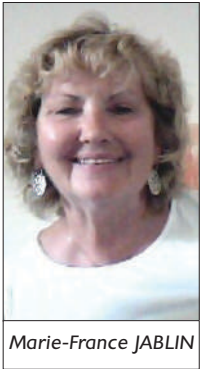
Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse ainsi qu'à sa famille et les assurons de notre profonde compassion.



LA VIE des régions



Alpes du Sud / Var / Corse



Marie-France JABLIN

Un mode d'éclairage de substitution : pourquoi pas la bougie ?

L'année 2022 s'achève sans regrets. Elle aura été plus que mouvementée et anxiogène avec le virus de la Covid et ses variants, la guerre en Ukraine, les grèves et le manque de carburant... Pour les mois à venir qu'en sera-t-il ? Des restrictions recommandées dans nos consommations d'électricité et de gaz vont nous encourager à porter des vêtements chauds, à faire de bons feux de cheminée, si cheminée il y a. Mes propos ne sont guère joyeux me direz-vous ! Alors, pour apporter une note de lumière en cette période de fêtes, je vous parlerai de l'origine de la bougie et de son utilisation comme source d'éclairage. Ce moyen pourra peut-être nous aider à réduire nos consommations d'électricité mais son but sera, avant tout, d'illuminer nos tables de fêtes.

Le mot bougie n'est apparu qu'au XIV^e siècle. Il est tiré du mot berbère Bgayet et devient le nom d'une ville maritime d'Algérie **Béjaia**, **Bougie**, durant la colonisation française. A la différence de son ancêtre, la chandelle, dont les premières traces remontent environ à 3 000 ans avant J.-C. Pendant des siècles, pour fabriquer des chandelles, il était coutume d'utiliser un jonc fendu trempé dans de la graisse animale ou végétale ; le jonc était mis à durcir. Tout ce temps, la chandelle va rivaliser avec la lampe à huile.

Au XIV^e siècle, il existait une corporation des chandeliers-ciriers-huiliers. Les principales opérations du métier consistaient à clarifier le suif et la cire, à couper et à ajuster les mèches de deux fils de coton et d'un fil de chanvre, à les attacher par rangées à une baguette, à les plonger et à les replonger dans le vase contenant du suif ou de la cire en fusion jusqu'à ce qu'elles

aient acquis la grosseur et le poids voulus. Cette corporation était très réglementée pour éviter les falsifications. Il était interdit de mêler la vieille cire avec la nouvelle.

La noblesse et le clergé s'éclairaient avec des cierges de cire d'abeille et laissaient au peuple l'éclairage au suif dont la combustion dégageait une odeur nauséabonde. Dans les rituels religieux, on parle de cierge, comme le cierge pascal chrétien. Le rituel catholique est d'allumer une bougie pour accompagner une prière. Sous Louis XIV, le coût d'une bougie équivalait au salaire journalier d'un ouvrier spécialisé, soit environ 2,5 livres.

En 1823, le chimiste français **Michel-Eugène Chevreul** est à l'origine de la saponification. Ses études chimiques le conduisent à mettre au point la bougie stéarique à base d'un acide gras particulier (l'acide stéarique), notre bougie actuelle. Il déposera un brevet avec son ami chimiste **Louis Joseph Gay-Lussac**. Ces éléments sont à la base d'une industrialisation massive de la bougie et du savon.

Désormais, savonniers et ciriers appartiennent à la même corporation dont Nantes devient la capitale. Aujourd'hui encore, 80 % de la production française de bougies provient de la région nantaise. L'apparition de la paraffine solide et de la stéarine (extrait de graisse animale et végétale) permet une production de bougies de meilleure qualité.

En métrologie, la bougie, qui était une ancienne unité de mesure de l'intensité lumineuse, fut remplacée par la candela, l'une des unités de mesure utilisées pour représenter une quantité d'éclairage, autrement dit une intensité lumineuse.





La bougie constitue toujours une source de lumière de dépannage. Elle aurait été inventée par **Alfred Le Grand** au IX^e siècle afin de fixer les heures de ses prières nocturnes. Ces bougies étaient graduées. En brûlant, la cire restante indiquait le temps écoulé.

Elle symbolise aussi l'âge sur les gâteaux d'anniversaire. Dans la Rome antique, il semble que l'anniversaire du « *pater familias* », l'homme de plus haut rang dans la maisonnée, était célébré de cette manière. Le fait de souffler des bougies le jour de son anniversaire proviendrait d'une tradition qui, à l'origine, permettait aux personnes les plus âgées de montrer que, malgré les années, elles étaient encore aptes à cet exercice.

Les bougies de décoration sur les sapins de Noël présentant des risques d'incendie ont été remplacées par des bougies électriques.

Elles créent l'intimité lors d'un dîner aux chandelles, au

restaurant ou chez soi. La bougie peut être utilisée pour parfumer un lieu. Le marché mondial est en plein essor et devrait enregistrer un taux de croissance annuel moyen de 6,3 % entre 2018 et 2026. La croissance du marché européen continue à devancer les marchés américain et asiatique. La bougie a encore de beaux jours devant elle !

Pour clore ce dernier article de l'année, je tiens à vous souhaiter de très belles fêtes, entourés de vos familles et amis. Des moments que l'on aime partager avec nos enfants et petits-enfants. Un réel bonheur. Nous allons également faire quelques écarts de régime, en mettant de côté nos légumes vapeur et nos grillades pour déguster des mets plus riches. Profitons de ces instants heureux !

Je vous adresse toute mon amitié. Portez-vous bien ! ■

Marie-France JABLIN
06 89 75 44 88
mariefrance.jablin@gmail.com

Aquitaine



Marc VIGNAUD

L'été est à peine terminé et l'hiver est proche. Henry, notre rédacteur en chef, ne nous laisse aucun répit, nous demandant nos articles à peine un mois après le dernier. C'est la dure vie des délégués régionaux !



Sorties d'automne

Comme je l'avais promis, j'ai organisé, avec le concours actif de correspondants locaux (Claude Sabatier pour le sud, François Laurent pour le nord) deux sorties auxquelles ont participé conjointement des représentants de 3AM et d'Aresso :

- » le 8 septembre au Marais d'Orx, près de Capbreton,
- » le 15 septembre à La Rochelle.

Il convient d'ajouter les traditionnelles retrouvailles entre le groupe Aquitaine et le groupe Midi-Pyrénées/Roussillon, organisées par Hubert Frutoso, réunion qu'il évoque dans son article.

Enfin, je voudrais terminer mon introduction en souhaitant à tous un hiver au chaud, un joyeux Noël et de bonnes fêtes.

Bâines, attention danger !

Cette année, l'Aquitaine a eu un triste privilège dont elle se serait bien passée, je veux parler des nombreux incendies qui se sont déclarés dans nos forêts et qui, pour certains, ont duré plusieurs semaines.

Mais chaque été, il existe un danger tout aussi meurtrier qui guette ceux qui viennent se baigner sur nos rivages : les bâines. Avec son eau calme, chaude et peu profonde, la bâine attire de nombreux baigneurs. Une bâine signifie en gascon "petite bassine". C'est en effet un bassin temporaire, sorte de piscine naturelle, que l'on trouve sur la plage entre la côte et les vagues déferlantes.

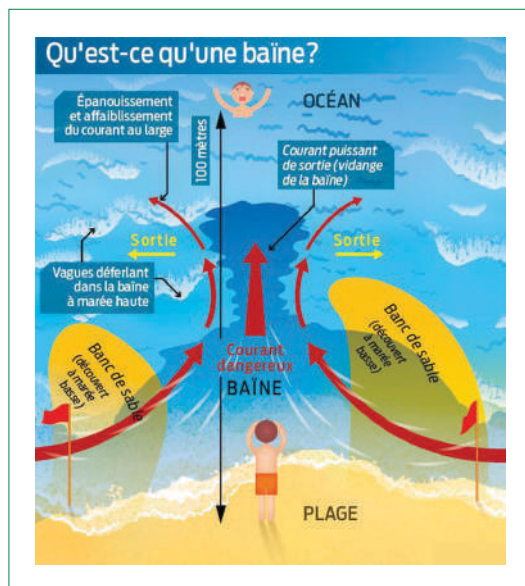
Comment se forme une bâine ?

C'est un enchaînement de paramètres qui permet la formation de bâines sur le littoral : marée assez forte, sable fin, faible dénivelé et forte houle. Concrètement, la houle déplace le sable le long du rivage, interférant avec les courants générés par le flux et le reflux des vagues. Ces mouvements d'eau emportent le sable de fond vers le large, creusant ainsi des cuvettes qui apparaissent à marée basse. Ces petits bassins peuvent alors atteindre une largeur de 100 mètres pour une profondeur de 4 à 5 mètres.

Le phénomène étant différent selon le relief de la côte, chaque bâine a sa morphologie propre et engendre différentes formes de courants.

Les risques d'accidents

Avec leur forme de petites piscines creusées par le courant et leur eau souvent plus chaude due à une exposition au soleil, les bâines sont le terrain de jeu de nombreux estivants. Pourtant, chaque année, elles sont responsables de noyades et autres accidents. En effet, il suffit qu'une brèche s'ouvre dans le banc de sable pour que l'eau s'échappe violemment de la bâine, selon un principe de vidange. Ces "sorties de



bâines" créent des courants auxquels il est difficile de résister physiquement. Pour en sortir, le meilleur moyen est encore de se laisser porter, sans résistance, et d'attirer l'attention des sauveteurs. Les mauvais nageurs, attirés par l'eau calme, chaude et peu profonde, se sentent facilement en sécurité dans une bâine. Pourtant, en quelques minutes, ils peuvent perdre pied et se trouver emportés par le courant. Les bons nageurs, quant à eux, inconscients de la force du phénomène, décident de lutter contre le

courant. Un tel effort, associé à la panique, provoque l'épuisement tandis que la personne est emportée vers le large. A ce stade, la moindre vague peut lui être fatale.

Quand faut-il se méfier des bâines ?

Le danger est présent à marée montante, dès que les vagues menacent de rejoindre la bâine. Pour cette raison, il est moins risqué de s'y baigner à marée descendante, lorsque la séparation entre la mer et la bâine est visible ou, à marée basse, lorsque la bâine est presque vide. A l'inverse, il est déconseillé aux baigneurs de rentrer dans une bâine durant les trois premières heures de la marée montante. Pour connaître les endroits où vont se former les bâines, il est utile d'observer la topographie de la côte à marée basse. Il est également recommandé de surveiller les bouées et drapeaux installés par les équipes de secours délimitant les zones de baignade, pour votre propre sécurité ■

Marc VIGNAUD
06 62 55 66 81

vignaud.marc.pierre@gmail.com



Bretagne/Pays de la Loire



Jean-Michel
PÉRIGNON

Notre sortie du 14 octobre : une dynamique de mise en commun des activités 3AM et Aresso initiée par Michel Dufour qui rassemble et enthousiasme.



Chers Amis,

Nous profitons de ce numéro d'AMITIE de fin d'année pour vous faire partager, Bertrand Descôtis, Jean-Pierre Flouzat et moi-même, notre plaisir d'avoir accueilli le 14 octobre sur la côte d'Emeraude les amis de nos deux associations.

Entre les fermetures de stations-service liées à la frénésie d'achat de certains automobilistes et les pénuries consécutives aux grèves des dépôts de carburant et raffineries ainsi que les prévisions météorologiques moroses, nous étions une vingtaine à nous retrouver à Saint-Malo en cette mi-octobre.

A noter que, pour la première fois dans notre région, aussi bien chez 3AM que chez Aresso, l'invitation avait été faite au niveau national. Nous avons donc reçu des amis parisiens venus par le train. Merci à eux de nous avoir rejoints. Très pratique le TGV !

Comme prévu, le programme de cette journée est chargé pour ces vingt irréductibles rassemblés sous un gros crachin bien établi à proximité des remparts de Saint-Malo en ce 14 octobre. On ne voit même pas Dinard dans la brume. Après quelques péripéties de coupure de route consécutive à une ouverture d'écluse et de parking introuvable, quittant notre abri de la porte Saint-Louis, nous nous sommes dirigés vers notre première étape : l'hôtel particulier Magon, rue d'Asfeld, armateur et

corsaire du roi Louis XV. La plaque de l'histoire de la rue ainsi que la vue sur les remparts situent déjà bien le décor.

L'activité de cette demeure est gérée depuis fin 2005 par une société familiale qui repose sur un couple de passionnés : Jeanne et Olivier de la Rivière et un de leurs fils qui les a rejoints récemment. Cet édifice de 59 pièces, au style caractéristique des maisons de corsaires, est un des derniers témoins des grandes résidences malouines des puissants armateurs de la ville.

Laissez vos impers mouillés au vestiaire, les parquets sont fragiles ! Animée par le propriétaire des lieux, la visite guidée est une véritable représentation théâtrale joyeuse et enrichissante ; un régal de l'avis de tous. Tant mieux si nous nous laissons sur votre faim en ne détaillant pas les quatre étages de cette visite. Nous y reviendrons certainement dans les prochains numéros d'AMITIE.

La vedette de Dinard nous attend - enfin façon de parler - car les derniers du groupe l'attrapent de justesse. Le ciel s'est éclairci, on voit Dinard, la mer est calme, la chance nous sourit.

Vue sur le barrage de la Rance et arrivée au Bec de la Vallée. Direction le restaurant *Café Rouge* après une courte marche le long de la plage de l'Ecluse.

Nous apercevons une statue d'Alfred Hitchcock, reconnaissable de loin grâce aux oiseaux sur son épaule. Cette effigie est là pour rappeler aux touristes que Dinard accueille le traditionnel Festival annuel du film britannique dont la ville s'enorgueillit. C'est aussi le lieu choisi en 2019 pour l'acte fondateur du rapprochement de nos deux associations régionales, le lieu de ma première rencontre avec Michel Dufour, à son initiative. Que de chemin parcouru !

Le restaurant est à deux pas. A notre grande satisfaction, les membres des deux associations se mélangent à table. Le service est rapide et ne laisse la place qu'à de brefs discours. Le repas semble satisfaire tout le monde en dépit de la contrainte d'un menu unique imposé. C'était un des soucis de l'organisation lors de cette journée. On fera mieux la prochaine fois pour s'adapter aux goûts de chacun.

En route ensuite pour un circuit pédestre donnant un aperçu sur deux époques caractéristiques du développement de la cité balnéaire à travers ses deux quartiers représentatifs : l'un, fruit de l'arrivée des fortunes parisiennes sur la Pointe de la Malouine (toujours d'actualité), l'autre, résultat de l'engouement anglais pour la côte d'Emeraude à la Pointe du Moulinet. Au passage, nous admirons les nombreux témoins de l'activité hôtelière de la Belle Epoque, le plus souvent transformés depuis en appartements. De tout temps, on est venu sur cette côte.

Les escaliers de la falaise sont durs pour certains d'entre nous. Personne ne s'en plaint mais nous en tiendrons compte à l'avenir. Toutes nos excuses pour cette fois. La météo est toujours clémente et la mer peu formée. Le temps de réaliser une photo de groupe et nous regagnons vaillamment l'embarcadère pour revenir sans encombre à Saint-Malo.

Pour ceux qui ont encore un peu de temps, nous avons la chance de voir, comme prévu, quelques derniers préparatifs du village de la Route du Rhum et des pontons. La course partira le 6 novembre. [NDLR : le départ a été reporté au 9 novembre pour raisons météorologiques].

Il est loin le temps de l'Esso Super Plus où la petite vedette affrétée par la raffinerie, remorquait le bateau à la ligne de départ de la pointe du Grouin. Nous avons sous nos yeux une énorme machine commerciale en l'honneur de la voile avec des moyens colossaux.

Il est alors temps de se séparer.

Plusieurs remarques glanées ici ou là avec les « au revoir » laissent à penser que tout le monde est satisfait de sa journée. « On s'est vraiment rencontré cette fois-ci ». « Nous étions contents d'être ensemble ». « Nous reviendrons ».

Grâce à Bertrand et aux conseils bienveillants de Jean-Pierre Flouzat,

Dinardais comme moi, le travail de préparation de cette sortie commune a été grandement facilité. Un grand merci à eux deux.

Merci aussi à tous et particulièrement à ceux qui sont venus de la région parisienne, merci à nos associations qui nous aident financièrement et nous encouragent. Nous visons à garder ce rythme de deux sorties communes alternées par an. Nous espérons aussi une participation grandissante.

Nous avons déjà plusieurs pistes de sorties en tête. Direction le sud en 2023 pour le retour des beaux jours ! ■

Jean-Michel PERIGNON
07 86 14 82 35
jean-michel.perignon@orange.fr

Voici les réponses à notre quiz sécurité paru dans AMITIE 160



De droite à gauche, de haut en bas et de bas en haut :

- » Un ouvrier dénude un câble sans gants avec un cutter.
- » Un ouvrier qui nettoie les vitres chute du rebord de fenêtre.
- » Un ouvrier soude en maintenant la pièce du genou.
- » Une perceuse est abandonnée au sol.
- » Un ouvrier coupe un tube en maintenant la pièce au pied.
- » Un ouvrier ouvre un pot de peinture avec un tournevis.
- » Un ouvrier renverse un carton.
- » Un ouvrier utilise un fauteuil à roulettes pour transporter des objets.
- » Un ouvrier utilise une scie sans gants.

Ile-de France, Nord et Est



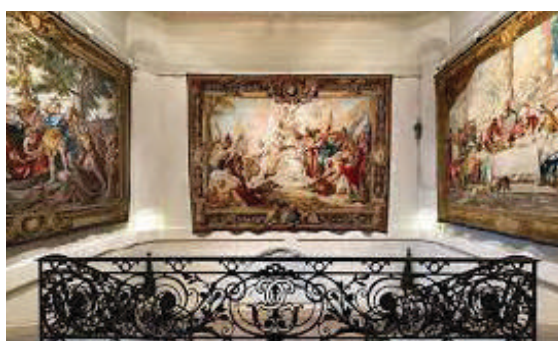
Patrick CONSTANT

Visite conjointe de la Manufacture des Gobelins le 6 octobre 2022

organisée par la région Ile-de-France et Nord de 3AM.

Nous avons découvert en particulier la partie « Ateliers tapis et tapisseries ». Sans doute en début d'année prochaine, compléterons-nous par la visite du mobilier national.

Par un bel après-midi avec le soleil d'automne, nous nous sommes retrouvés à quinze participants, adhérents de 3AM et d'Aresso, au 42 avenue des Gobelins devant la Manufacture des Gobelins appelée "Savonnerie des Gobelins".



Un peu d'histoire

L'histoire des Gobelins débute au XV^e siècle. **Jehan Gobelin**, originaire de Reims, crée un atelier de teinture quelque part dans le faubourg Saint-Marceau (aujourd'hui faubourg Saint-Marcel). Quelques décennies plus tard, ses descendants acquièrent de vastes terrains sur les bords de la Bièvre.

Le bon roi Henri IV met en place, sur les conseils de Sully, un ambitieux programme de développement des manufactures dans le royaume de France. Il s'agit alors de limiter autant que possible l'achat à l'étranger des produits manufacturés, au premier titre desquels les tapisseries et tapis dont le souverain et la cour ont grand besoin. Aussi, le « bon roi » fait-il installer au faubourg Saint-Marceau, dans des bâtiments loués aux

descendants des teinturiers Gobelin, des ateliers de tapisserie dirigés par deux Flamands, Marc de Comans et François de la Planche.

En 1662, Colbert rachète la propriété pour la Couronne et regroupe les différents ateliers. Charles Le Brun, premier peintre de Louis XIV, en est le directeur. Il installe dans l'enclos des Gobelins non seulement des peintres et des tapissiers mais encore des orfèvres, des fondeurs, des graveurs et des ébénistes. Sous la direction de Le Brun, la production de la manufacture, destinée à l'ameublement des Maisons royales et aux présents diplomatiques, acquiert par sa magnificence une réputation internationale. A la suite de Le Brun, se succèdent différents directeurs, architectes de formation :

Robert de Cotte, Jules-Robert de Cotte, Jean-Charles Gasnier d'Isle et Jacques-Germain Soufflot. Après la Révolution, sous l'Empire, les tapisseries doivent glorifier le règne napoléonien.

Rattachée à l'administration du Mobilier national depuis 1937, la Manufacture nationale des Gobelins tisse, comme il y a quatre siècles, des tapisseries d'après des œuvres contemporaines. A ce jour, les ateliers emploient trente agents et disposent de quinze métiers à tisser. Chaque année, ce sont six à sept pièces qui « tombent du métier ».

La visite a duré environ une heure trente. Elle a été très commentée par les participants qui ont apprécié le travail des artistes.



Parmi les tapis et tapisseries en cours de réalisation (le travail peut durer plusieurs années !), on découvre une tapisserie moderne qui sortira en 2024 pour célébrer les nouvelles épreuves aux Jeux Olympiques de Paris ■

Claude LANOISELEE
Région Ile-de-France et Nord 3AM

Patrick CONSTANT
07 87 64 11 71
constant.patrick@yahoo.fr



Les participants devant la statue de Charles Le Brun, premier directeur de la Manufacture des Gobelins.



Limousin-Auvergne/Poitou



Gabriel SAINT-ANDRÉ

En cette approche de fin d'année, que dire de celle-ci où le virus est toujours menaçant, où la guerre est très, très proche... et où l'argent est toujours roi ? Notre petite région (en nombre d'adhérents) a pu rassembler ses derniers adhérents fidèles et toujours aussi volontaires pour des retrouvailles.

Je ne puis qu'espérer, comme beaucoup d'entre vous, que 2023 soit de meilleur augure que ces trois dernières années et donc que nos rencontres puissent avoir lieu plus sereinement.

Avec mon épouse, nous ne pouvons que vous souhaiter une très bonne santé et une très bonne année pleine de joyeux moments.

Connaissez-vous les thermes de Royat ?

La ville

Situé en lisière de l'agglomération de Clermont-Ferrand et à deux pas de la Chaîne des Puys, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville de Royat bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle et attractive. Le quartier thermal, typique des Villes d'Eaux de la Belle Époque, doit son charme et une grande partie de sa notoriété à la venue, en 1862, de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie. La grande source et la buvette situées au cœur du parc thermal seront rebaptisées en hommage à l'impératrice.



Les thermes

Érigé sur le modèle de la basilique de l'empereur romain Constantin, l'établissement thermal de Royat, spécialisé dans le traitement de l'artérite, a accueilli entre autres curistes prestigieux : Gustave Corot, les frères Goncourt, Stéphane Mallarmé, Félix Faure et Maurice Barrès. A proximité immédiate des vestiges gallo-romains et face à la buvette Eugénie, l'édifice se caractérise par une façade composée de trois baies et par un hall d'entrée remarquable par ses voûtes entièrement peintes et son sol classé Monument historique. Agrandi à plusieurs reprises, l'établissement thermal se trouve à cheval sur les deux communes de Royat et de Chamalières.

Aujourd'hui, plusieurs bâtiments communiquant entre eux composent l'ensemble des services de soins de l'établissement thermal dont un très long couloir de marche à contre-courant très apprécié des curistes souffrant d'artérite. Au fil des ans l'établissement thermal s'est doté des équipements de soins les plus modernes.

La station possède également un Institut de Recherche cardio-vasculaire qui contribue à apporter les preuves scientifiques de l'efficacité de la cure thermale de Royat-Chamalières et qui incite toujours davantage à la poursuite des efforts en matière de recherche médicale et thermale.

Les eaux thermales

L'eau thermale de Royat est une eau chloro-bicarbonatée sodique très riche en gaz et extrêmement minéralisée. Cette eau se compose de quatre sources minérales différentes :

- la source Eugénie,
- la source Auraline,
- la source St-Mart,
- la source César

qui ont chacune des spécificités carbogazeuses. La composition minérale unique des sources de Royat et l'exceptionnelle teneur en gaz thermal (CO_2) permettent aux thermes de Royat de proposer des soins de carbothérapie tout à fait spécifiques, combinant les bienfaits de l'eau et du gaz..

Alors n'hésitez pas, venez vous ressourcer dans notre belle région ! ■

Gabriel SAINT-ANDRÉ
06 25 74 53 49
gaby63120@outlook.fr



Midi-Pyrénées/Roussillon



Hubert FRUTOSO

Bonjour à tous,

Cette année, les retrouvailles d'automne entre Aquitaine et Midi-Pyrénées/Roussillon ont eu lieu le 13 octobre à Agen, Moirax et Layrac. Nous étions dix-huit à découvrir ces lieux qui méritent amplement de quitter l'autoroute et prendre son temps.

Agen, cité bimillénaire établie au pied du coteau de l'Hermitage, son histoire est intimement liée à celle de « Garonne » comme les Agenais nomment leur fleuve en le personnifiant. Cette ville a conservé de son passé médiéval un important patrimoine architectural civil et religieux. Le nom de cette ville d'Agen est aussi couramment associé au pruneau.

Après le déjeuner, nous avons traversé « Garonne » pour nous rendre au sud d'Agen à **Moirax**. Un village médiéval dominé par son prieuré clunisien du XI^e siècle.

Encore un peu plus au sud, nous avons visité l'église de **Layrac** et admiré l'exceptionnelle mosaïque romane du XII^e siècle représentant Samson terrassant le lion. Toujours à Layrac, et pour terminer cette belle journée de retrouvailles, nous avons dégusté des vins de l'appellation Brulhois. Très belle découverte !

Nous nous sommes quittés en nous promettant de nous revoir bientôt.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous pour cette sortie et leur renouvelle mes vœux de prompt rétablissement.

A ce jour, voici le programme prévisionnel de nos rencontres pour 2023 :

- en mars ou avril, un déjeuner de printemps,
- en mai ou juin, un voyage d'une semaine,
- en septembre ou octobre, les retrouvailles avec nos amis d'Aquitaine, et plus encore si vous souhaitez que l'on découvre votre lieu de prédilection. J'attends vos propositions, je compte sur vous.

Je vous souhaite une bonne santé et de passer de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches et amis.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos demandes.

Amicalement ■



Layrac



Moirax



Saint-Caprais

Hubert FRUTOSO
06 58 81 31 76
hubert.frutoso@gmail.com



Moirax

Nous avons accompagné Gérard Sedilleau le 22 octobre dernier pour les obsèques de son épouse **Christiane** décédée le 19 octobre. Nous lui renouvelons ainsi qu'à sa famille nos sincères condoléances.



Christian LEMIEUX

C hers amis,
La fin de cette année approche à grands pas ; cependant, cet automne avec ses températures dignes des mois d'été nous oblige à nous interroger. La normalité des saisons n'existe plus. Ces signes visibles et catastrophiques d'une altération du climat doivent nous interpeller individuellement et sans doute nous amener à une grande réflexion sans a priori ni outrances.

Malgré tout, encore un automne avec des couleurs magnifiques et notre Normandie de plus en plus attirante !

Que dire de notre région, sinon qu'elle a souffert comme tant d'autres de cette pandémie qui nous a volé deux années de notre vie. Deux années blanches qui n'ont pas permis nos rencontres habituelles. Aussi, j'espère que vous aurez été nombreux à assister à notre traditionnel repas du 20 novembre.

Je sais que ces deux années ont eu un effet désastreux sur la santé de bon nombre d'entre nous voire malheureusement la disparition de quelques-uns... J'adresse toute ma compassion à ces familles éprouvées.

Reste le grand sujet du moment : le rapprochement progressif avec nos amis 3AM. Avec les années qui passent, les effectifs en baisse sont des facteurs déterminants pour entrevoir une belle « alliance » entre nos deux associations, comme cela a déjà commencé dans de nombreuses régions. La volonté au plus haut niveau existe, reste à trouver le meilleur chemin chez nous.

Je ne serai pas l'homme qui concrétisera cette action car, comme je vous l'ai déjà dit, je quitterai ma fonction de délégué régional à la fin de cette année. Cependant, pour éviter toute rupture brutale, j'accompagnerai volontiers la nouvelle organisation dans l'intérêt de vous tous, mes chers amis.

Je termine sur ces mots en vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année en famille et pour moi le plus important, en gardant une bonne santé.

Votre délégué régional ■

Christian LEMIEUX
02 35 96 10 09
christian.lemieux@neuf.fr



L'hiver

*C'est l'hiver sans parfum ni chants...
Dans le pré, les brins de verdure
Percent de leurs jets fléchissants
La neige étincelante et dure.*

*Quelques buissons gardent encor
Des feuilles jaunes et cassantes
Que le vent âpre et rude mord
Comme font les chèvres grimpantes.*

*Et les arbres silencieux
Que toute cette neige isole
Ont cessé de se faire entre eux
Leurs confidences bénévoles...*

Quand la neige était abondante et qu'il fallait dégager la route pour rejoindre la raffinerie.



Extrait d'un poème
d'Anna de Noailles



Paysage d'hiver... oublié



Tristesse, madame Alexandre, cette adorable personne, nous a quittés en début d'automne.



La chasse arrive... ils ont lâché les faisans.



André BATAILLARD

Noël,

son histoire et ses traditions



Noël arrive à grands pas et je vous propose ici un petit rappel non exhaustif de ses origines religieuses ou laïques.

Difficile de donner une date précise de la première célébration de Noël, associée à la naissance de Jésus. Toutefois la date du 25 décembre 336, choisie par le pape Libère est avancée, sous le règne de l'empereur Constantin 1^{er} qui favorisera l'essor du christianisme. Pourquoi le 25 décembre ? Cette date correspondait alors à l'équinoxe d'hiver qui était l'occasion jusqu'alors de grandes réjouissances pour fêter la naissance du dieu Mithra dans l'Empire romain. Il s'agissait donc de transformer une fête païenne en une autre fête, chrétienne, celle-là. Par ailleurs, l'équinoxe d'hiver annonçait l'arrivée du soleil et, par symbole, la lumière qu'apportait l'arrivée du Christ sur terre. Le prophète Isaïe avait annoncé la naissance d'un enfant « *qui fera se lever une grande lumière sur le peuple* ».

La traditionnelle messe de minuit qui commémore l'événement sera instaurée le 24 décembre 590 par le pape Grégoire 1^{er} à Rome. Cette cérémonie sera par la suite fêtée par trois messes distinctes : la messe des anges, la messe des bergers, la messe du verbe divin, avant de devenir « la messe de minuit » que nous connaissons aujourd'hui et qui se déroule à des horaires très variés en fonction des régions et des pays.

Les crèches de Noël firent leur apparition au XIII^e siècle, sans doute sous l'impulsion de saint François d'Assise qui organisa une crèche vivante le soir de Noël 1223 en Italie. Par la suite les crèches miniatures virent le jour un peu partout en Europe.

Le sapin de Noël remonte, lui, sans doute au XV^e siècle avant de devenir plus populaire au XIX^e siècle. Selon la tradition, il doit être défait le jour de l'Épiphanie, jour de la dégustation de la galette des Rois. Il est à noter que l'Église a longtemps résisté à cette tradition et ce n'est qu'en 1982 que sera installé le premier sapin au Vatican.

Et le père Noël ? Avant lui, dès le IV^e siècle c'était saint Nicolas qui offrait des cadeaux aux enfants. Grâce à ses bonnes actions, il est devenu le saint patron des écoliers.

Il faudra attendre le XIX^e siècle pour qu'il se transforme dans divers contes pour enfants en cette figure que tout le monde connaît aujourd'hui, avec sa barbe, son gros ventre et son fameux traîneau tiré par des rennes. C'est sous cette forme qu'il s'est définitivement installé dans l'imaginaire collectif en 1850.



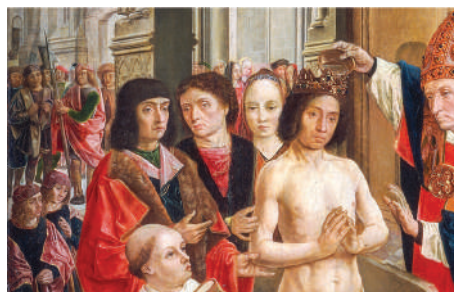
Quelques 25 décembre célèbres :

- 25 décembre 498 :
baptême de Clovis à Reims,
- 25 décembre 800 :
couronnement de l'empereur Charlemagne,
- 25 décembre 1914 : trêve de Noël entre soldats français et allemands dans les tranchées. En fait cette trêve avait débuté à l'initiative des Allemands qui avaient décoré leurs tranchées et interprétaient des chants de Noël, les Britanniques sortirent de leurs tranchées, les rejoignirent suivis par les Belges et les Français. Cette tentative venant de la troupe fut régulièrement renouvelée les années suivantes et chaque fois durement sanctionnée. La guerre n'appartient pas toujours à ceux qui la font, on le vit encore aujourd'hui.

A tous, je souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année. Soyez prudents, protégez-vous mais surtout gardez la « pêche ». Puisez dans vos réserves de bonne humeur car il est à craindre que ce ne soit pas l'environnement qui vous la donne.

Bonne année ! ■

André BATAILLARD
06 80 24 49 69
rolandre73@yahoo.fr



Notre ami **Jean-Louis Raby** nous a quittés voici quelques jours. Parler de Jean-Louis c'est évoquer la présence d'un ami, un être rayonnant et positif dont le sourire et la bonne humeur étaient contagieux. Il a travaillé à la Direction Générale des Ventes dans la ligne Réseau. Chef de Secteur à Lyon et sa région puis au Siège où il a assuré en son temps le développement du Réseau dans le sud-est de la France.

Fidèle à la région lyonnaise, c'était un fêru de bridge et fervent de tennis. Jean-Louis, tu nous manques.

Chère Françoise, chère artiste, nous sommes de tout cœur avec toi, ainsi qu'avec vos enfants et petits-enfants à qui nous souhaitons beaucoup de courage face à cette épreuve. Ils garderont en mémoire l'image d'un père, d'un grand-père qui leur a montré le bon chemin de la vie. La qualité de l'homme qu'il était restera dans nos mémoires.



L'Auvergne a perdu l'un des siens. **Bernard Gilbert**, originaire de Foufouilloux et fier de l'être, s'est éteint voici quelques jours à Écully proche de Lyon. Ce travailleur solitaire, exigeant pour les autres comme il l'a toujours été pour lui-même, me disait au téléphone quelques jours avant le grand départ : « Je ne sais plus pourquoi je vis ». Chez Esso, Bernard prit d'abord ses fonctions à Bordeaux, puis Paris et plusieurs mois à Londres avant de revenir en France, d'abord à Lyon puis à Chignin où il a été chef de région mais aussi responsable du « GACCI * ». A Lyon, où il sera à nouveau affecté, son statut changera pour devenir directeur régional. Bernard s'est employé quelques fois à donner des défis à ceux qui travaillaient avec lui, leur permettant ainsi de bâtir une carrière. C'est en cela pensait-il que l'on se rend utile. Il a terminé sa carrière en mission au Siège Social, alors à la Défense.

A son fils Philippe, à sa famille et à ses proches, nous présentons nos condoléances et restons à leur disposition s'ils le jugent utile.

* GACCI : Groupe administratif et commercial Consommateurs et Industrie



Pierre LANGE

Réforme des retraites Moteur apparemment remis en marche, mais quel moteur ?

Comme vous avez pu le lire dans la revue mensuelle FNAR – UFR « Au Fil des Jours » d'octobre (à laquelle, j'espère, vous êtes tous abonnés*), j'avais essayé de faire le point des travaux sur la réforme des retraites avant élaboration d'un projet dans le cadre des discussions du PLF (Projet de Loi de Finances) pour 2023. Ce point n'était en fait qu'un état des lieux « avant empoignades », la plupart des débats étant annoncés violents car ils reflétaient des positions apparaissant irréconciliables dès les premiers rounds de discussions entre Elisabeth Borne / Olivier Dussopt (ministre du Travail et du Plein Emploi) et les chefs des groupes parlementaires. La CFDT, par exemple, qualifiait déjà de « frontale » ce que serait son opposition si l'exécutif tentait de reculer l'âge légal de façon « brutale ». Son leader, Laurent Berger, vient d'ailleurs de déclarer au Figaro du 31 octobre que « Le report à 65 ou 64 ans, c'est non ».

Cela étant, le temps presse car ces discussions sont censées permettre à l'Assemblée nationale de voter un texte de loi dès décembre. Un tel calendrier, de course pourrait-on dire, nous paraît actuellement irraisonnable au vu des innombrables problèmes déjà soulevés. Les discussions buteront sans doute d'entrée de jeu sur la nécessité même d'une réforme qui, en plus, devrait être appliquée dès 2023 comme prévu par le Président de la République.

Sur la base des peu réjouissantes prévisions économiques actuelles, le retour à l'équilibre de l'ensemble des régimes de retraite attendrait au moins le milieu des années 2030 dans le meilleur des scénarios, voire celui des années 2070 avec des hypothèses de gains de productivité plus réalistes.

Ces prévisions semblent à elles seules décisives aux yeux du Gouvernement. On ne voit pas en effet comment une croissance ramenée à 1 %, une inflation entre 4 % et 6 % à court/moyen terme, des taux d'intérêt déjà à 2,5 % mais croissant encore et le tout dans un contexte d'évolution démographique inquiétant pourraient aider à retrouver plus rapidement l'équilibre des régimes.

Pour l'ensemble de ceux-ci, le déséquilibre est attendu à 12 milliards en 2027 et à 20 milliards en 2032 ! O. Dussopt rappelle alors que ce fameux équilibre reste la « ligne rouge absolue du Gouvernement » et que « faire passer l'âge légal de départ à 65 ans est la mesure la plus efficace pour ne pas dépasser cette ligne tout en créant davantage d'emplois ». La piste alternative crédible d'un allongement du temps de cotisation par accélération de la réforme Touraine pourrait, dans son principe, répondre au problème de l'augmentation du temps de travail sur l'ensemble de la vie active mais il ne l'a pas retenue. Il vient tout de même de déclarer dans sa récente interview télévisée qu'il pourrait ne pas reculer l'âge de départ au-delà de 64 ans, à condition que la durée de cotisation sur l'ensemble de la carrière augmente par ailleurs suffisamment.

Emploi des seniors

Sans être un problème nouveau, l'emploi des seniors devient l'autre enjeu de la réforme. Qualifié de plus en plus souvent de gâchis et de perte énorme de mémoire pour les entreprises, ce taux trop faible ainsi que la prévention de l'« usure professionnelle » arrivent en tête des sujets à défricher au cours du premier cycle de concertations déjà entamé. Si, grâce au 49.3 ou autrement, 65 ou 64 ans devient loi, des contreparties seront évidemment exigées par les

organisations syndicales sous forme de réduction de la pénibilité et d'amélioration des conditions de travail. On peut toujours dire que « comparaison n'est pas raison » mais les écarts parlent d'eux-mêmes : le rapport entre le taux d'emploi français de la tranche 55-64 ans et celui de la tranche 25-54 ans a été d'environ 56 % en 2021 alors que les taux allemands et suédois pour la même tranche étaient respectivement de 72 % et 77 %.

Autres considérations

Les discussions en cours relèveront sans doute la flagrante contradiction entre un report de l'âge et l'habitude toujours vivace d'éviction des salariés de plus de 55 ans. Elles relèveront aussi que l'illusion de partager le travail avec les plus jeunes aiderait à lutter contre le chômage de masse était un préjugé maintenant largement infirmé par la réalité.

Notre commission Retraites CFR réexamine les pistes de la « retraite progressive » et du « cumul emploi-retraite ». Ces dispositifs permettant de cumuler une pension de retraite avec des revenus d'activité sont insuffisamment connus et restent limités car leurs règles d'application sont complexes. La retraite progressive ne concernait que 24 000 personnes fin 2020 et le cumul emploi-retraite en concernait 495 000 à la même époque. Problème majeur du cumul emploi-retraite, il ne permet pas aux retraités qui continuent à travailler de se constituer de nouveaux droits.

La Commission Retraites CFR ne pense pas que l'idée de l'Institut Montaigne consistant à diminuer de 2,5 points les taux de cotisation avant 30 ans et après 55 ans, tout en les augmentant de 1 point entre ces deux bornes d'âge, ait beaucoup d'avenir.

Nous voulons au moins espérer que les discussions en cours feront progresser le taux d'emploi des seniors, lequel, ne l'oublions pas, a tout de même triplé en 20 ans pour les 60-64 ans. Ce ne sera pas facile car, comme on peut le lire et l'entendre fréquemment, « beaucoup de seniors n'aspirent qu'à une chose, c'est de s'arrêter de travailler, ils sont plus chers, moins adaptés au numérique que les jeunes et la pression pour les faire partir reste assez forte » ...

Collecte des cotisations des retraites complémentaires : Bercy avait revu sa copie, mais en vain

D'abord prévu en 2022 puis reporté au début de 2023, le transfert à l'URSSAF du recouvrement des

cotisations de retraite complémentaire suscite de plus en plus de nombreuses et acerbes critiques dans la presse. Même les gestionnaires du régime AGIRC-ARRCO restent vent debout contre ce projet. Ils alertent sur les risques opérationnels de cette modification importante, risques qu'il y ait des erreurs dans le calcul des droits à la retraite complémentaire des salariés. Cette mesure était inscrite dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) mais un amendement la supprimant fut à son tour remplacé par un amendement présenté par d'autres députés qui la réintroduisirent tout en la décalant à 2024.

Didier Weckner, président de l'AGIRC-ARRCO et représentant du Medef, explique que « les entreprises ne

veulent pas de ce transfert qui n'apporte rien, qui n'est pas une simplification et que, sous couvert d'un geste décalant la date d'un an, le Gouvernement confirme qu'il veut étatiser le système ».

Le vote acquis dans le cadre du PLF n'épuise peut-être pas définitivement le sujet mais nous devons répondre aux questions de plus en plus nombreuses de nos adhérents. La CFR suivra de près un tel bouleversement, je vous tiendrai au courant.

Que cela ne vous empêche pas de passer les excellentes fêtes de Noël que je vous souhaite ■

Pierre LANGE

* gratuite, uniquement par Internet ou sur le site « arexxonmobil.fr », chaque début de mois



REVUE de presse

Prix du pétrole

Il était à 120 \$/bbl début juin puis est descendu progressivement et oscille depuis autour des 90 \$/bbl.

Nouvelles d'

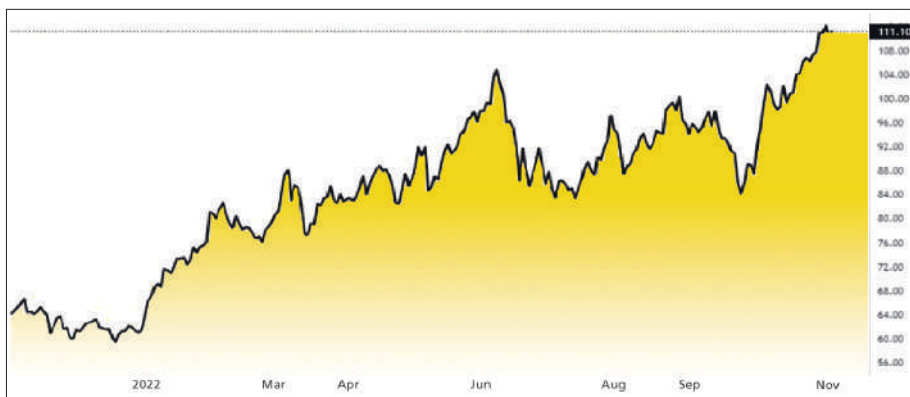
ExxonMobil

» Le mouvement social a débuté le 21 septembre sur les sites de production d'Esso Raffinage et a pris fin le 13 octobre à Fos-sur-Mer et le 14 octobre à Gravenchon. Les productions ont été à l'arrêt complet sur l'ensemble de cette période. Le 10 octobre, un accord

salarial a été signé par les deux organisations syndicales majoritaires : évolution des salaires de 6,5 % entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022, prime de partage de 3 000 € hors intéressement et participation, aide ponctuelle à la mobilité de 750 € en novembre et chantiers d'amélioration de l'organisation du travail (projet d'accord généreux sur le télétravail avant la fin de l'année).

» ExxonMobil a annoncé avoir conclu un accord avec Par Pacific Holdings pour la vente de sa raffinerie de Billings au Montana et de ses oléoducs et terminaux associés. La raffinerie, d'une capacité de 63 kbd emploie un peu plus de 300 personnes.

» ExxonMobil a annoncé le 29 octobre ses résultats du 3^e trimestre. Le bénéfice s'élève à 19,7 G\$ contre 6,8 G\$ au 3^e trimestre 2021.



Depuis son point le plus bas atteint le 23 mars 2020 à 30,11 \$, l'action ExxonMobil a progressé rapidement depuis janvier pour dépasser temporairement les 100 \$ en mai 2021. Le 8 juin elle a atteint 105,41 \$, dépassant son record historique. Elle a oscillé entre 85 et 100 \$ pendant l'été. Le record est à nouveau battu et l'action atteint 112,57 \$ le 1^{er} novembre 2022.

Nouvelles de la profession

- » **TotalEnergies** et **SARIA**, leader sur le marché européen de la collecte et de la valorisation de matières organiques en produits durables, ont conclu un accord pour développer la production de carburant aérien durable (SAF) sur la plateforme de Grandpuits (Seine-et-Marne). Ce partenariat est une étape majeure dans la sécurisation de l'approvisionnement en huiles de cuisson usagées et graisses animales, matières premières éligibles à la production de carburant aérien durable. Il permet de porter la capacité de production de carburant aérien durable du site à 210 000 tonnes par an, soit 25 % de plus que le projet initial.
- » **TotalEnergies** a annoncé la signature avec la CFE-CGC et la CFDT d'un accord majoritaire sur les salaires 2023. Au titre de cet accord, la compagnie accordera une enveloppe d'augmentation pour 2023 de 7 % des salaires. Les augmentations générales seront versées dès le mois de décembre et seront rétroactives au 1^{er} novembre. Enfin, concernant la prime d'un mois de salaire accordée par la compagnie, elle sera versée en décembre, avec un plancher de 3 000 € et un plafond de 6 000 €.
- » **TotalEnergies** a annoncé fin octobre un résultat net au 3^e trimestre de **6,6 G\$** après une provision de **3,1 G\$** pour ses opérations en Russie.
- » **TotalEnergies** continue sa baisse du prix des carburants pétroliers vendus en stations de 20 cts €/litre par rapport aux prix formés sur les cotations des marchés internationaux, puis de 10 cts €/litre du 15 novembre au 31 décembre.

Les autres énergies

- » Le 7 octobre 2022 a marqué le début de l'exploitation du parc de Saint-Nazaire, fort de 80 éoliennes de 6 MW chacune, implantées à une quinzaine de kilomètres des côtes, espacées chacune d'environ un kilomètre et disposant de pales de 75 mètres de long pour un total de 480 MW de puissance installée.
- » Le 12 octobre 2022, l'historique compagnie américaine spécialisée dans le nucléaire, Westinghouse Electric, a été rachetée par le producteur d'uranium Cameco et par une société d'investissement canadienne. Les analystes y voient la preuve du regain d'intérêt pour l'atome dans la transition énergétique.
- » La date butoir du 31 décembre 2022 qui devait fermer les trois dernières centrales nucléaires allemandes a été repoussée jusqu'à avril 2023. Au cours de la décennie écoulée, l'Allemagne s'est massivement tournée vers les énergies renouvelables dont les éoliennes. Mais du fait de leur intermittence, elle a dû construire dans le même temps des centaines de centrales fonctionnant au gaz naturel, provoquant une insoutenable dépendance au gaz russe à hauteur de 55 %. Actuellement, l'Allemagne produit massivement de l'électricité à l'aide de centrales à charbon dont la consommation a augmenté de 40 %.
- » Après des années de négociations qui n'aboutissaient pas autour du gazoduc Midcat, qui devait relier la France à l'Espagne en traversant les Pyrénées, c'est finalement le gazoduc Barmar, dont les études seront lancées prochainement, qui pourrait relier Barcelone à Marseille par la mer.

- » Alors que les factures énergétiques explosent et que les Français se ruent sur les poêles à bois, les députés européens veulent exclure une partie du bois-énergie de la liste des énergies renouvelables. Une décision incompréhensible pour la filière qui fait valoir les atouts du bois-énergie pour décarboner la production de chaleur, contribuer à entretenir les forêts et maintenir l'emploi dans les territoires.
- » L'accord conclu en octobre 2022 entre le Parlement européen et le Conseil des ministres européens de l'Environnement confirme l'interdiction de la vente de voitures neuves à moteur thermique émettant du CO₂, à partir de 2035. On peut donc imaginer que les constructeurs capables de supprimer les émissions de CO₂ de leurs véhicules thermiques pourraient passer entre les mailles du filet. Les bio-carburants et carburants de synthèse pourraient sauver un nombre limité de moteurs thermiques.
- » Le 28 octobre 2022, la Pologne a choisi le groupe américain Westinghouse pour construire sa première centrale nucléaire, rejetant les offres concurrentes du Français EDF et du Sud-Coréen KHNP. Un choix aussi technique que stratégique, dans un contexte de rapprochement entre la Pologne et les États-Unis.
- » Le 31 octobre, le ministre tchèque de l'industrie, Jozef Sikela, dont le pays occupe la présidence tournante de l'Union européenne, a jugé « inacceptable » le plan massif d'investissements des États-Unis en faveur des renouvelables, en particulier son volet sur les véhicules électriques, qui établit des mesures « discriminatoires » pour les constructeurs automobiles européens ■

Jean GERMAN



Après notre beau voyage aux Pays baltes nous étions vingt personnes à nous envoler pour la Norvège au mois de juin. Nous sommes partis de Roissy avec un vol direct vers Oslo, capitale de la Norvège, pays très soucieux de l'environnement et du bien-être de ses habitants. Ce pays est prospère grâce à l'exploitation de gros gisements pétroliers et gaziers au large de ses côtes mais la vie y est très chère.

La Norvège, c'est un pays fabuleux, majestueux, des paysages extraordinaires. C'est le pays de l'eau émeraude avec ses magnifiques fjords bordés de falaises, ses lacs, ses cascades et ses torrents. Nous avons découvert des montagnes, certaines encore enneigées, des pics rocheux grandioses, parsemés de petites maisons blanches ou colorées, rouges, vertes, bleues. Sur les plateaux d'altitude vivent des rennes, des bœufs musqués mais ce sont aussi des forêts avec des arbres magnifiques, une nature luxuriante, des villes et des villages avec leur église de bois debout, toujours très fleuris, de même que le bord des routes souvent couvert de lupins.

Vous resterez sous le charme de ce pays et de sa route de l'Atlantique, magnifique ouvrage entre terre et mer. L'excursion en train panoramique « le train Flâm » nous a emmenés à travers des pentes montagneuses auxquelles sont accrochées de jolies petites maisons, des fjords, des rivières et des cascades...

Nous garderons en mémoire un très beau voyage dans un pays qui mérite vraiment d'y faire un séjour, avec des habitants calmes, souriants et bienveillants.



Voyage en Grèce

Un voyage un peu « compliqué » : avant de monter sur le bateau nous avons dû faire un test PCR, un peu surpris car nous n'avions pas été prévenus. De plus, nous avons dû fournir nos attestations de vaccinations « Covid ».

La majorité les avait sur téléphone. Seulement voilà, il ne faut pas que le téléphone soit en panne de batterie, ne veuille plus se connecter ou qu'il n'y ait plus de réseau... Nous avons quand même fini par embarquer après de longues négociations avec le commandant du bateau, notre agence Morgan Tours en France et l'agence réceptive à Athènes, à condition de prouver les vaccinations dont nous n'avions pas la preuve avant de débarquer ! Ce qui a été fait grâce à l'implication de chaque personne concernée et le tour operator en France.

Conclusion, où que vous alliez, **emportez toujours une attestation de vaccination sur papier.**

Cette croisière nous laisse un souvenir très mitigé. Nous avons « essayé » de voir quelques îles grecques, sous le soleil, avec des habitants agréables, souriants, des

paysages enchanteurs de jolis villes et villages.

Pour les visites comprises dans le programme, l'accompagnatrice et les guides ont tous été très professionnels et ont fait le maximum pour nous satisfaire. Sur le bateau nous avons eu un personnel agréable, compétent et serviable, que ce soit en salle de restaurant ou pour l'entretien de nos cabines. Rien à dire sur la restauration qui était variée et de qualité.

Par contre, un manque d'organisation pour le départ et le retour des excursions a entraîné des pertes de temps énormes à tel point que nous avons tout fait « au pas de course ». Il y avait tellement de monde sur certains sites que nous n'avons pas pu y accéder, ce qui a tout gâché. Heureusement, à Héraklion notamment, notre guide nous a proposé le musée non prévu initialement. Une excellente idée.

Les facilités offertes par Morgan Tours en dernière minute à Cap Sounion et le brunch de l'hôtel 5 étoiles dans un cadre magnifique, nous ont évité d'attendre des heures à l'aéroport et ont été bien appréciés.

Nous sommes restés « sur notre faim » et déçus par ce dernier voyage de l'année 2022, même si nous avons fait de belles découvertes. Mais grâce à la bonne humeur du groupe et sa solidarité, nous avons passé un agréable moment.

A l'avenir, je n'organiserai plus de croisière sur un si gros bateau ; 1200 personnes plus le personnel de bord, cela ne correspond pas à notre attente.

A bientôt pour partager de nouvelles aventures en 2023 !

Je vous souhaite un peu en avance mais de tout cœur de très bonnes fêtes de fin d'année.

Josiane GAROT



P.S. Retrouvez toutes les photos de ces voyages sur notre site « arexxonmobil.fr »





*I*l y a fort longtemps, un soir de Noël rigoureux, dans un petit village recouvert de neige... Dans une petite maison, un jeune garçon qui vivait avec son grand-père regardait les flocons tourbillonner par la fenêtre, tandis que son aïeul préparait à manger. Rien de très riche ni de très copieux car l'année avait été difficile. Mais une appétissante odeur de rissoles se dégageait néanmoins de la sauteuse, chatouillant les narines de l'enfant.

Quand soudain :

- « Pépé, il y a un loup devant la maison, tout maigre, il est peut-être malade ? »
- Sans doute est-il simplement affamé. C'est Noël. Prends une rissole et jette-lui au-dehors, pour qu'il se nourrisse. »

La bête disparut, la rissole dans la gueule. La veillée passa, ainsi que l'hiver, puis le printemps, l'été et l'automne... Jusqu'à ce que l'on soit de nouveau, le soir de Noël.

Comme à l'accoutumée, dans la petite maison à l'entrée du village, le grand-père s'affairait aux fourneaux, tandis que son petit-fils regardait par la fenêtre.

Et cette fois-ci... Ce n'est pas un loup que le jeune homme vit s'approcher mais un homme, grand, au

visage maigre, enveloppé dans un grand manteau de laine et portant une sacoche à l'épaule. Averti, le grand-père sortit sur le pas de la porte et, après avoir soigneusement observé le voyageur, lui dit :

- « Étranger, ton visage m'inspire la confiance. La nuit s'annonce froide, entre et viens manger à notre table. »

L'homme s'exécuta, déposa son manteau et sa sacoche. Le repas fut servi et partagé en silence. Au moment du dessert, l'étranger sorti de son baluchon un paquet contenant une brioche que l'on dévora à pleines dents.

- « Merci pour ta brioche, étranger. Elle était délicieuse. »
- Je vous le devais bien, répondit l'homme. C'est à moi de vous remercier tous les deux.
- Nous remercier ? Mais de quoi ? demandèrent en chœur le grand-père et son petit-fils.
- De la rissole, lors du dernier Noël. Il est temps pour moi de vous raconter toute l'histoire.»

Assis au coin du feu, l'homme se lança ainsi dans le récit de sa vie.

« Enfant, j'habitais une ferme, avec mon frère, ma sœur et mes parents. Nous vivions heureux. A table, nous mettions toujours une assiette supplémentaire, l'assiette du pauvre. »





Un soir, un homme frappa à notre porte, demandant le gîte et le couvert. Il portait un long manteau et une sacoche à l'épaule. Ensemble, nous avons partagé le repas en silence. Puis l'homme ramassa son manteau et sa sacoche pour aller se coucher dans la grange. Mon père, vexé, lui indiqua le chemin, tout en lui expliquant qu'il n'avait rien à craindre de nous et qu'il pouvait donc parfaitement laisser ici sa sacoche.

L'homme acquiesça, tout en nous lançant un avertissement : personne ne devait y toucher d'ici le petit matin.

Tout le monde partit se coucher mais, poussé par mon frère et ma sœur, je ne pus résister et me faufilai jusqu'à la sacoche de l'homme pour regarder à l'intérieur. Elle sentait bon. Si bon que j'ai approché mon nez, puis ma tête tout entière, jusqu'à être tout à fait collé aux affaires du voyageur, emporté par mes songes.

Quand je ressortis de ma rêverie, mes jambes et mes bras étaient recouverts de longs poils gris. Mes ongles étaient devenus des griffes et ma figure, un museau noir. Je m'étais transformé en loup.

Mon père, réveillé et affolé, prit son fusil et me chassa de la maison. Après cela, j'ai erré des années, dans un corps de loup. Et puis, l'an dernier, en m'offrant à manger de bon cœur, vous m'avez délivré. J'ai retrouvé mon corps d'homme et, ce soir, je suis venu jusqu'à vous pour vous remercier.

Le grand-père, pris d'émotion après avoir écouté toute cette histoire avec attention, lança au voyageur : « Tu as beaucoup enduré. Reste ici tant que tu veux ».

Après cette soirée pleine d'émotions, tout le monde alla se coucher. Mais au milieu de la nuit, le jeune garçon, beaucoup trop curieux, se releva et s'approcha de la sacoche de l'étranger. Elle sentait bon... Si bon, qu'il avança peu à peu son visage pour mieux sentir encore... Il approcha son nez, puis sa tête tout entière, jusqu'à être tout à fait collé, aux affaires du voyageur, et...

Aïe, tout recommence !



* Les **rissoles**, ce sont des petits chaussons en pâte brisée qui sont garnis d'une préparation à base de viande cuite, d'oignon, de persil, d'ail et d'œuf.

** **Ligérien** : qui appartient au Bassin de la Loire. Qui a un rapport avec la Loire.



NOS PENSÉES VONT ... à ceux qui nous ont quittés

Cette liste est élaborée à partir des seules informations reçues directement par Aresso.

Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour toute omission ou inexactitude.

Jean BILLARD	ESAF	29 octobre	2022	René GRILLET	ESAF	3 septembre	2022
Jean-Jacques BONNAFOUX	ESAF	20 novembre	2022	Pierre GROUL	ESAF	30 septembre	2022
Jacqueline CARRIO	-	26 octobre	2022	Annie PETIT	EXXON CHEM	10 novembre	2022
Roland DEVULDER	ESAF	16 octobre	2022	Jeanne PEREZ	-	11 octobre	2022
Michel DUMAS	ESAF	14 octobre	2022	Jean-Louis RABY	ESAF	10 octobre	2022
Bernard GILBERT	ESAF	7 octobre	2022	Jean-Pierre SZIMINSKI	EXXON CHEM	1 ^{er} novembre	2022

CALENDRIER TENTATIF DES MANIFESTATIONS

Mars ou avril	Midi-Pyrénées/ Roussillon	Déjeuner	Date à définir
Septembre ou octobre	Aquitaine/ Midi-Pyrénées/ Roussillon	Rencontre commune	Date à définir

VOYAGES

Midi-Pyrénées/ Roussillon	?	Date à définir	Contact : Hubert FRUTOSO 06 58 81 31 76
Italie Les Pouilles		12 au 19 mai 2023	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Ecosse		29 mai au 6 juin 2023	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Egypte		9 au 19 septembre 2023	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84

Toute l'Equipe d'AMITIE
vous souhaite
une heureuse année

2023